



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DE LA
SALLE DE DANSE DE LA MAISON DES
ASSOCIATIONS A COMPTER DU 1ER
SEPTEMBRE 2025**

**DÉCISION N° DM-25-276
EN DATE DU 12 AOUT 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-22-180 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire ;

VU la décision n° DM-24-208 en date du 03 juillet 2024 relative aux tarifs de location de la salle de danse de la Maison des associations à compter du 1er septembre 2024;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser les tarifs de location de la salle de danse de la Maison des associations ;

D É C I D E

D'ACTUALISER à compter du 1^{er} septembre 2025 les tarifs de location de la salle de danse de la Maison des associations selon le tableau en annexe jointe.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjointe au maire chargée de la démocratie
participative, de la vie des quartiers et de la vie
associative,

Signé

Alida VALVERDE